

Volet animation pastorale

« Je ne suis pas chargée de vous le faire croire, je suis chargée de vous le dire »

Sainte Bernadette



Ce document est **le fruit d'une aventure** menée **sous l'égide du conseil d'établissement**.
Une belle aventure...

S'appuyant sur les visées et grandes orientations du Projet Educatif Diocésain référé et inspiré par les Evangiles, nous avons réfléchi et défini les priorités et objectifs pour la pastorale de l'école.

Le chef d'établissement

Priorité 1 :



SE SENTIR ACTEUR DE LA VIE de la COMMUNAUTÉ ECOLE, en FRATERNITE.

1. **Valoriser et développer l'accueil** des enfants et des familles (matinées portes ouvertes pour les inscriptions en maternelle, temps d'accueil lors de la journée de pré-rentrée, accueil des P.S. et T.P.S. avant leur entrée à l'école, accueil des nouveaux élèves et familles en cours d'année en primaire).
2. **Apporter chacun sa part de temps** pour faire réussir les actions décidées ensemble en communauté éducative.
3. **Reconnaitre et valoriser les savoir-faire, les compétences de chaque enfant**
Valoriser les réussites de chacun dans les activités éducatives et pédagogiques quotidiennes. Valoriser les autres formes d'intelligences, les talents des enfants qui ne se voient pas toujours dans le temps de classe.



Priorité 2 :

Faire de notre école un lieu où on apprend : « L'ART DE LA RENCONTRE »

avec l'autre, avec soi, avec Dieu.

Mise en œuvre pratique, objectifs opérationnels :

1. **Développer la bienveillance** : Eduquer à changer de regard, faire effort pour regarder l'autre avec bienveillance, apprendre aux enfants à voir les autres enfants et tous les adultes de l'école avec un parti-pris d'ouverture et d'accueil.
2. **Vivre à l'école des valeurs fortes référées et inspirées de l'Evangile** :
la paix, la justice, le respect de la vie, la dignité de chacun, le pardon. ..
3. **Reconnaître et valoriser le partage entre petits et grands**
dans les actions de nos projets pédagogiques en permettant l'échange entre les générations, en partageant ensemble ce que les uns ou les autres ont fait.



Priorité 3 :

Etre OUVERT SUR LE MONDE

pour mieux le comprendre et s'engager.

1. **Favoriser les solidarités déjà vécues** : Poursuivre les actions solidaires déjà engagées, les conforter, en engager d'autres.
2. **Favoriser l'Education à l'Universel et au développement de l'Engagement solidaire.**
Vivre un temps fort de fête chaque année avec des outils de l'éducation non violente et solidaire
3. **Poursuivre l'engagement solidaire et citoyen dans la vie locale**
Participation au Conseil Municipal Enfants, participation aux différentes activités proposées par la municipalité, par des associations de la commune ou extérieures à celle-ci.



Priorité 4 :

Connaitre les fondements de la religion chrétienne et témoigner de la SOURCE et du SENS de notre projet.

En veillant à respecter chacun, par choix pastoral et obligation de la loi Debré.

1. **Proposer la catéchèse à tous les enfants** qui s'inscrivent dans l'école et communiquer les invitations paroissiales, à destination des familles, réalisées par les responsables de la paroisse
2. **Organiser et vivre des cours de découverte culturelle des religions**
-pour les enfants dont les parents ne souhaitent pas que leur enfant fasse les modules de catéchèse.
3. **Vivre des temps forts d'éveil religieux et d'éveil à la foi en cycle 1 et 2 :**
Programmer des temps de formation à l'école pour une relecture et une mise en place structurée de l'éveil religieux et de l'éveil à la foi en maternelle CP.
4. **Découvrir de nouvelles ressources pour la pastorale :**
outils d'éveil à la foi, d'éveil religieux, de catéchèse et de découverte culturelle.



Priorité 5 :

Vivre des temps d'INTERIORITE et de CELEBRATIONS

1. **Favoriser l'éveil de l'intériorité de tous les enfants :**
 - a. Prendre des temps réguliers de silence dans les classes en fonction des âges.. Développer l'admiration, l'émerveillement, la réflexion
 - b. Apprendre à nommer ses émotions, ses besoins, à gérer les conflits
 - c. Proposer à ceux qui le souhaitent de vivre des temps de méditation et prière lors de temps particuliers pendant l'heure réservée à la catéchèse.
2. **Vivre des temps de célébrations de la Parole de Dieu, à l'école, pour celles et ceux qui le souhaitent,**
lors de l'Avent, du Carême, de la semaine sainte... lors d'évènements particuliers : début d'année, lancement de la catéchèse, deuils, fin d'année etc...
3. **Accueillir et écouter le témoignage des enfants qui préparent un sacrement**
(le baptême ou le premier des pardons, la première des eucharisties).